



JPB/AA

Talence, le 8 février 2001

COPIE

Jean-Paul BOURRIÈRES  
à  
Guy DOUMEINGTS, Professeur  
Yves DUTUIT, Professeur  
Michel MONSION, Professeur

Cher Collègue,

La prise de position de Benoît BERGEON, lors du dernier Comité de Direction du LAP, sur la polémique qui a mis en cause Alain OUSTALOUP et son équipe, a provoqué de fortes inquiétudes pour l'avenir du laboratoire et surtout pour l'action engagée vis-à-vis du CNRS.

En accord avec le Président Francis HARDOUIN, avec Philippe MARCHEGAY, Directeur de l'ENSEIRB et avec Alain OUSTALOUP, Directeur du LAP (EP 2026), qui ne souhaite pas être impliqué, j'ai pris l'initiative d'organiser une consultation des professeurs du LAP non directement concernés par cette polémique. L'objectif sera d'examiner la situation à partir des faits, d'évaluer les conséquences sur notre fonctionnement et éventuellement de faire des propositions à nos tutelles.

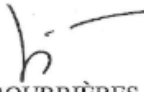
Nous nous réunirons le **Mardi 13 février 2001 à 8 h 30 au LAP.**

J'ai invité notre collègue Mohamed NAJIM en tant que responsable de l'équipe partenaire du LAP, dans sa demande de reconnaissance comme UMR, à être présent à cette réunion. J'ai également convié Philippe GIRARD en tant que représentant du corps des Maîtres de Conférences.

La réunion sera, à la demande du Président Francis HARDOUIN, animée par Guy DOUMEINGTS, doyen d'âge.

Je demanderai à Benoît BERGEON de venir nous faire part de sa position.

Veillez recevoir, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

  
Jean-Paul BOURRIÈRES  
Directeur Adjoint du LAP

Copie :

- Francis HARDOUIN, Président de l'Université Bordeaux 1
- Philippe MARCHEGAY, Directeur de l'ENSEIRB
- Alain OUSTALOUP, Directeur du LAP
- Mohamed NAJIM, Professeur
- Philippe GIRARD, Maître de Conférences





Compte rendu de la réunion des Professeurs du LAP chargés d'analyser la situation créée par la prise de position de Benoît BERGEON dans le cadre de la polémique ayant mis en cause Alain OUSTALOUP

Présents : Jean-Paul BOURRIERES, Guy DOUMEINGTS, Yves DUTUIT, Michel MONSION,

Invités : . Mohamed NAJIM, Responsable de l'équipe ESI partenaire du LAP dans la demande de reconnaissance comme UMR,

. Philippe GIRARD, représentant le corps des Maîtres de Conférences du LAP,

. Benoît BERGEON.

Date : Mardi 13 février 2001

Lieu : Salle de la Bibliothèque du LAP

La prise de position de Benoît BERGEON lors du dernier Comité de Direction du LAP, sur la polémique qui a mis en cause Alain OUSTALOUP et son équipe a provoqué de fortes inquiétudes pour l'avenir du laboratoire et surtout pour l'action engagée vis-à-vis du CNRS.

En accord avec le Président de l'Université Bordeaux I Francis HARDOUIN, avec Philippe MARCHEGAY, Directeur de l'ENSEIRB et avec Alain OUSTALOUP, Directeur du LAP (EP2026) qui n'a pas souhaité être impliqué, Jean-Paul BOURRIERES Directeur Adjoint du LAP a pris l'initiative d'organiser une réunion des professeurs du LAP non directement concernés par cette polémique.

L'objectif de cette réunion était d'examiner la situation à partir des faits, d'évaluer les conséquences sur le fonctionnement du LAP et de faire des propositions à nos tutelles.

A cette réunion ont été invités Mohamed NAJIM et Philippe GIRARD.



Benoît BERGEON a été invité par courrier séparé à venir faire part de sa position. Ce dernier a bien reçu la lettre d'invitation mais une erreur de transmission n'a pas permis de lui transmettre la copie de la lettre adressée aux participants. B. BERGEON, qui n'a reçu en définitive cette copie que le 12 février, ne s'est pas présenté à la réunion du 13.

La réunion a été animée par G. DOUMEINGTS, ancien directeur du LAP et doyen d'âge, à la demande du Président Francis HARDOUIN.

En introduction à la réunion, Guy DOUMEINGTS présente sa vision de la situation en cherchant à ne retenir que des faits tangibles.

Une polémique concernant les travaux de recherche d'Alain OUSTALOUP et de l'équipe CRONE du LAP a été lancée par un chercheur toulousain du LAAS : M. MONTSENY. La forme de cette polémique (mels distribués massivement) est inadmissible, et le fond, d'après de nombreuses personnalités scientifiques, non avéré.

Apparemment Benoît BERGEON s'est associé à cette polémique. Trois faits concrets en témoignent :

- 1) une démarche inhabituelle auprès d'un chercheur Maître de Conférences de l'équipe CRONE, Monsieur Xavier MOREAU.  
Benoît BERGEON lui a posé des questions sur le contenu scientifique de sa recherche, terminant l'entretien en le questionnant sur sa position de chercheur de l'équipe CRONE par rapport à la polémique en cours. On peut considérer cette démarche comme déstabilisatrice vis-à-vis d'un chercheur d'une autre équipe de recherche du LAP.
- 2) l'intervention de Benoît BERGEON au dernier Comité de Direction du LAP (15/01/01) par laquelle il s'est déclaré scientifiquement solidaire de la campagne orchestrée par G. MONTSENY, et que dans la polémique actuelle il "allait prendre des initiatives dans le débat qui allait s'ouvrir".

Il n'est pas admissible que, dans un même laboratoire, un membre s'associe à une polémique d'origine extérieure, déployée en dehors des voies normales de la controverse scientifique, déstabilisatrice à l'égard d'un axe de recherche majeur dudit laboratoire, au risque de compromettre les efforts de ce laboratoire dans sa demande de reconnaissance par le CNRS.

Nous rappellerons qu'une règle de référence avait été acceptée par tous les membres du laboratoire dès sa création : chaque membre est libre de ses activités (recherche, animation, relations extérieures), tant que ces activités ne nuisent pas au développement du LAP. Dans le cas présent, l'attitude de Benoît BERGEON risque de compromettre le développement du LAP.

- 3) lors des journées du GDR Automatique qui se sont déroulées à AUTRANS les 1<sup>er</sup> et 2 février 2001, M. MONTSENY a distribué un document aux participants, hors session scientifique, dans lequel il développait son argumentation polémique. Parmi les personnes remerciées par M. MONTSENY pour leur contribution scientifique figure Benoît BERGEON. Il y figure également Jacques DESCIUSSE qui depuis a apporté un démenti formel.

Guy DOUMEINGTS estime qu'il n'est plus possible de laisser se développer une telle situation et demande à ses collègues de s'exprimer.

M. NAJIM mentionne qu'il participe comme invité à une réunion du LAP et qu'à ce titre il ne peut pas se prononcer. Il recommande de mettre en œuvre toute action susceptible de fédérer et donc de renforcer le développement de la future UMR.

Michel MONSION confirme les propos tenus par Benoît BERGEON lors du Comité de Direction du LAP et estime que la situation, dommageable pour le laboratoire et son image, ne peut perdurer.

Yves DUTUIT souhaite que tout soit mis en œuvre pour conserver l'unité du LAP, tout en reconnaissant que la situation actuelle est dommageable.

Jean-Paul BOURRIERES souligne que Benoît ne peut s'inscrire en faux contre l'une des composantes scientifiques du laboratoire sans faire courir un grand risque à la demande de reconnaissance du LAP en tant qu'UMR.

Guy DOUMEINGTS regrette que Benoît BERGEON n'ait pu répondre aux questions qui lui auraient été posées en ce qui concerne les faits mentionnés et surtout quant à son attitude future.

En conclusion, Guy DOUMEINGTS propose à ses collègues de demander à Benoît BERGEON de clarifier sa position future en optant pour l'une des seules attitudes possibles :

- il renonce à soutenir la polémique engagée et le fait savoir le plus largement, et s'engage à respecter la règle commune pour l'avenir. Celle-ci n'interdit pas de débattre de questions scientifiques par les voies déontologiques normales
- s'il ne peut prendre les engagements cités précédemment, il doit se retirer du laboratoire

G. DOUMEINGTS rencontrera Benoît BERGEON.

J.-P. BOURRIERES, Y. DUTUIT et M. MONSION approuvent cette résolution. M. NAJIM ne se prononce pas.

Fait à Talence, le 15 février 2001



G. DOUMEINGTS

Talence le 26 février 2001,

Professeur Benoît Bergeon

à

Monsieur le Professeur Guy  
Doumeingts.

Cher Professeur Doumeingts,

Dans votre courrier du 15 février 2001 vous joignez le compte-rendu de la réunion de professeurs du LAP qui s'est tenue le 13 février à 8h30.

Ce compte-rendu me met en cause directement dans la polémique scientifique qui oppose depuis quelque temps notre directeur, Alain Oustaloup, et un chercheur du LAAS de Toulouse, Gérard Montseny. Vous comprendrez, vous qui connaissez mieux que quiconque mon attachement au Laboratoire d'Automatique et de Productique, ainsi que mon implication, permanente depuis son origine, dans la création et le bon fonctionnement de ce laboratoire, que je m'exprime un peu plus longuement que par le choix binaire que vous me suggérez !

Ma défense, puisque c'est de cela qu'il s'agit, portera d'abord sur la forme de cette mise en cause, et je préciserai certains points de votre compte-rendu, puis sur le fond pour que ne subsiste aucune ambiguïté sur la nature scientifique de ma prise de position, même si les circonstances particulières de l'examen du dossier du LAP par le CNRS m'ont incité ces derniers mois, à la plus grande réserve dans l'expression publique.

Je n'ai pas été invité à venir faire part de ma position devant cette réunion de professeurs du LAP !

En effet, dans sa lettre du 8 février, Jean-Paul Bourrières fait état "d'une réunion dont je vous informe par copie ci-jointe des objectifs et des modalités".

Le 8 février était un jeudi, j'ai quitté le laboratoire à 15h45 pour donner mon cours de DEA à l'ENSEIRB (jusqu'à 18h) sans avoir pris connaissance de ce courrier. Le lendemain vendredi 9 février, j'étais en mission à Nantes pour participer à un jury de thèse, comme je l'ai indiqué dans mon courrier à Jean-Paul Bourrières le 12 février. J'ai donc découvert cette lettre le lundi 12 février au matin, mais j'ai constaté que la "copie ci-jointe ..." n'était pas dans l'enveloppe. J'ai donc fait un courrier à Jean-Paul

ce même jour, puis suis parti à 15h30 à l'IUT pour une séance de Travaux Dirigés. Le mardi 13 février, j'étais à l'IUT à partir de 8 h pour un cours, suivi d'une séance de Travaux Pratiques jusqu'à midi. Enfin, de 13h45 à 14h45, j'animais une séance de Travaux Dirigés, également à l'IUT. Je n'ai donc appris que le mardi 13 février vers 15h15 (par la copie en question, sous enveloppe datée du 12/02 – 16h), que je serai invité à venir faire part de ma position devant mes collègues, ce même jour à partir de 8h30.

C'est donc la raison pour laquelle, effectivement, je ne me suis pas présenté à la réunion du 13.

N'ayant donc pu faire part de mon point de vue, je voudrais donc apporter quelques précisions sur les trois points de votre compte-rendu.

1. Il est exact que j'ai eu un entretien, sur mon initiative, avec Xavier Moreau, Maître de Conférences, chercheur dans l'équipe CRONE.

Bien que, effectivement, les discussions de nature scientifique soient assez rares entre les différentes équipes du LAP, ce n'était pas la première fois que j'ai eu l'occasion de parler "technique" avec Xavier. Même si cet entretien était un peu particulier, puisque j'étais au courant de la polémique (Gérard Montseny m'envoyait copie de ses courriers électroniques à Alain Oustaloup depuis octobre 2000), et que je savais que Xavier connaissait également l'existence de cette polémique.

Dans ce contexte, vous comprendrez que j'ai cherché à confronter les différents points de vue sur la suspension en cause.

Je m'étonne qu'une discussion technique, de niveau relativement modeste en l'occurrence, puisse être considérée comme déstabilisatrice vis-à-vis d'un chercheur confirmé.

2. Le 15 janvier 2001, au cours d'une réunion du Comité de Direction du LAP, j'ai effectivement posé quelques questions. En l'absence de tout compte rendu validé de cette réunion, je me permets de vous donner la nature de mes interrogations, et l'esprit de ma "prise de position".

Après la présentation par Alain Oustaloup, Directeur, de l'état d'avancement du dossier UMR du LAP, j'ai demandé si le parcours particulier de ce dossier, qui devait être normalement présenté par le département STIC du CNRS, et qui finalement était soutenu par le département SPI, ne risquait pas, à terme, de poser un problème au laboratoire, par exemple lors des futures évaluations, et si, compte tenu des circonstances, il ne serait pas plus judicieux d'attendre un an de plus, pour que le département STIC puisse se prononcer.

Après la réponse du directeur, justifiant son maintien du dossier auprès du département SPI, j'ai demandé si la mise en cause dont il était l'objet, par Gérard Montseny, avait de quelque façon gêné la progression du dossier d'UMR au sein des instances du CNRS. Alain m'a clairement répondu que non.

Rebondissant sur ma question, il m'a alors fait état d'une réponse de Gérard Montseny à un courrier des Maîtres de Conférences de l'équipe CRONE, réponse dans laquelle Gérard Montseny fait état de mes réserves vis-à-vis de certains résultats de l'équipe CRONE.

J'ai donc clairement dit que :



- je reçois depuis octobre les copies des mèls envoyés par Gérard Montseny à Alain Oustaloup, comportant en attaché des documents argumentés sur la suspension CRONE ;
  - je me suis abstenu, compte tenu du dossier d'UMR du LAP, de toute prise de position publique sur le sujet, et que Alain Oustaloup venait de le reconnaître puisque, selon lui, cette polémique n'avait pas affecté le parcours du dossier au CNRS ;
  - je partageais, sur le fond, un certain nombre des critiques de Gérard Montseny sur la suspension CRONE.
3. Lors des Journées Nationales d'Automatique à Autrans, les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février, Gérard Montseny a fait un exposé de 15 minutes environ, en session plénière, au cours duquel il a présenté quelques arguments mettant en cause la validité des articles publiés par A. Oustaloup. Aucune remarque ni question n'a suivi son exposé. Un article<sup>1</sup> fait partie des actes de ces journées.

Dans un document écrit, distribué au cours de ces journées, Gérard Montseny remercie un certain nombre de personnes pour les "précisions, améliorations ou remarques judicieuses". Mon nom est cité parmi ces personnes remerciées.

Je dois avouer, que, intrigué par les arguments de Gérard Montseny, j'ai cherché à comprendre le fond des choses. J'ai trouvé, dans l'Encyclopædia Universalis, ainsi que dans un ouvrage de technique de réparation d'automobiles, de niveau CAP, des généralités sur la suspension hydropneumatique Citroën. J'ai envoyé ces citations et les références de ces textes à Gérard Montseny, qui les reproduit dans son document.

Sur le fond de la controverse scientifique.

Depuis plusieurs années déjà, nul n'ignore, dans la communauté des automaticiens français, les réserves, partagées par beaucoup, que je porte sur les activités scientifiques d'Alain Oustaloup. Cela ne nous a pas empêché, depuis dix ans, de cohabiter au sein du LAP.

Malgré ces réserves, j'ai, jusqu'à ces derniers mois, pensé que la suspension CRONE était sans doute une application technologique viable des concepts d'Alain Oustaloup et de la dérivation d'ordre non entier. Cette opinion, que j'ai exprimé plusieurs fois en privé, n'était basée que sur une réflexion superficielle, sans que j'aie jamais cherché à approfondir la question.

A l'examen des documents de Gérard Montseny, j'ai cherché à me faire une opinion sur le fond.

L'article<sup>2</sup> de la revue internationale Control Engineering Practice (1996) expose la théorie *linéaire* d'invariance du degré de stabilité et du coefficient d'amortissement d'un asservissement à comportement asymptotique d'ordre non entier, malgré des perturbations paramétriques. Il donne des éléments de réalisation d'un système d'ordre entier, approximant l'ordre non entier dans une plage de fréquences limitée. Dans le cas de suspension d'automobiles, l'invariance recherchée consiste en un amortissement (quasi-)indépendant des variations de masse du véhicule.

Outre que cette (quasi-)invariance peut être obtenue à moindre coût, dans le contexte purement *linéaire*, par un réglage particulier d'un système d'ordre entier (LQ standard dans le cas asymptotique, ressort-amortisseur "mou" pour être un peu plus réaliste), la technologie hydropneumatique utilisée présente la particularité de ne pas vérifier l'hypothèse de linéarité, dès lors que toute variation de la masse suspendue se traduit

également par une variation de poids. C'est d'ailleurs le point sur lequel porte la référence de l'Encyclopædia Universalis.

Rien n'est dit sur cette non-linéarité dans l'article cité. Aucune justification n'est donnée de l'hypothèse linéaire.

Vous comprendrez, cher collègue, que, malgré tout l'attachement que je porte au Laboratoire d'Automatique et de Productique, dont je suis membre fondateur, je ne me sente pas prêt à renoncer à ma liberté d'expression. N'ayant pas le sentiment d'avoir fait de faute et n'ayant pas "débattu de questions scientifiques par [des] voies déontologiques" anormales, je n'éprouve pas plus que quiconque la nécessité de m'engager "à respecter la règle commune pour l'avenir".

Vous comprendrez également que, à cause de mon attachement à ce laboratoire, je ne sois pas prêt à interrompre mon activité de recherche et d'animation d'une équipe, l'équipe ARIA, qui est engagée dans plusieurs actions et collaborations aux niveaux national et européen.

Veillez croire, cher Professeur Doumeingts, à l'expression de la profonde reconnaissance que je vous porte pour votre action déterminante et soutenue pour l'unité du LAP.

Veillez considérer la particularité de la situation dans laquelle se trouve l'ensemble du LAP : une contestation de la validité de publications de notre collègue et directeur Alain Oustaloup est rendue publique au moment crucial de l'examen de notre laboratoire par le CNRS.

Veillez prendre en compte la difficulté particulière devant laquelle je me trouve par ma formation scientifique, grâce à laquelle je peux (et je dois) me faire une opinion sur le fond de la controverse.

Recevez, cher Professeur Guy Doumeingts, l'expression de mes cordiales salutations.

Benoît Bergeon

<sup>1</sup> G. Montseny (2001). Invariances en contrôle robuste : étude d'un exemple concret. *Actes des Journées Nationales d'Automatique*, 31 janvier-2 février, Autrans.

<sup>2</sup> A. Oustaloup, X. Moreau and M. Nouillant (1996). The CRONE suspension. *Control Engineering Practice*, Vol. 4, No. 8, pp 1101-1108.





**Compte rendu de la réunion des Professeurs du LAP chargés d'analyser la situation créée par la prise de position de Benoît BERGEON dans le cadre de la polémique ayant mis en cause Alain OUSTALOU**

Participants : Jean-Paul BOURRIERES, Guy DOUMEINGTS, Yves DUTUIT, Philippe GIRARD, Mohamed NAJIM

Excusé : Michel MONSION

Date : Samedi 3 mars 2001 de 9 h à 10 h 15

Lieu : Salle de la Bibliothèque du LAP

Guy DOUMEINGTS suite à la réponse transmise par B. BERGEON dans le cadre de la visite qu'il lui avait rendu, a souhaité rencontrer à nouveau ses collègues pour prendre leur avis.

Concernant la non participation de B. BERGEON à la première réunion, l'ensemble des participants souligne que la bonne foi des parties ne peut être mise en doute.

G. DOUMEINGTS excuse Michel MONSION qui n'a pu se libérer, pris par des engagements antérieurs. Guy DOUMEINGTS s'est entretenu avec M. MONSION pour connaître son avis. Michel MONSION est inquiet par la déclaration de B. BERGEON située dans le dernier paragraphe de la page 3 :

<<Vous comprendrez, cher collègue, que, malgré tout l'attachement que je porte au Laboratoire d'Automatique et de Productique, dont je suis membre fondateur, je ne me sente pas prêt à renoncer à ma liberté d'expression. N'ayant pas le sentiment d'avoir fait de faute et n'ayant pas "débattu de questions scientifiques par [des] voies déontologiques" anormales, je n'éprouve pas plus que quiconque la nécessité de m'engager "à respecter la règle commune pour l'avenir". >>

Le non-respect de la règle commune du laboratoire appliquée depuis dix ans lui paraît un facteur grave de dysfonctionnement.

Nous rappellerons que cette règle énonce que tout responsable scientifique est libre de ses actions tant qu'elles ne nuisent pas au développement et à la crédibilité du laboratoire, et que tous les membres doivent s'y tenir.

G. DOUMEINGTS et J.-P. BOURRIERES partagent pleinement le point de vue de M. MONSION. Ils rappellent que si aujourd'hui il est pratiquement acquis que l'UMR constituée du LAP et de l'équipe ESI est en voie de reconnaissance par le CNRS, c'est une conséquence d'une ligne de conduite qui, jusqu'ici, avait été scrupuleusement suivie par l'ensemble des membres.



Y. DUTUIT constate que B. BERGEON a observé son devoir de réserve à l'occasion des journées d'Automatiques d'AUTRANS mais partage également le point de vue précédent : il peut y avoir un débat scientifique à l'intérieur du laboratoire, des opinions différentes mais il n'est pas possible de porter sur la place publique un différend qui pourrait nuire à l'intérêt du laboratoire, qui doit prévaloir.

M. NAJIM avec l'ensemble des participants s'accordent sur le fait que la reconnaissance de notre UMR par le CNRS est la conséquence d'une restructuration en trois opérations scientifiques (OS) : Automatique, Productique, Signal et Image. Néanmoins le passage de cinq OS à trois doit être démontré sans ambiguïté si nous voulons garder le statut d'UMR. Il faut donc que les membres du nouveau LAP consacrent tous leurs efforts à développer des actions qui démontrent que cette structuration est une réalité. Ceci est en particulier valable pour l'Automatique.

G. DOUMEINGTS, dans cette optique, se montre très inquiet par le passage situé à la page 3 :

" Depuis plusieurs années déjà, nul n'ignore, dans la communauté des automaticiens français, les réserves, partagées par beaucoup, que je porte sur les activités scientifiques d'Alain OUSTALOUP."

Il se demande si les conditions énoncées ci-dessus pourront être atteintes avec une telle déclaration.

J.-P. BOURRIERES considère que le laboratoire ne saurait compter en son sein un détracteur d'une partie des résultats et du schéma scientifique expertisés par le CNRS et ayant conduit à un label d'excellence.

L'ensemble des participants à cette réunion demande à ce que l'intérêt général soit préservé, condition impérative du développement du LAP.

G. DOUMEINGTS demandera à nouveau à B. BERGEON de répondre à la question posée en conclusion du précédent rapport.

P. GIRARD demande quelle attitude il doit avoir vis à vis de ses collègues Maître de Conférences qui lui posent de nombreuses questions.

Les participants autorisent P. GIRARD à informer ses collègues sur la forme et sur l'état d'esprit dans lequel travaille le groupe.

Talence, le mercredi 7 mars 2001



G. DOUMEINGTS



Talence, le 4 avril 2001

Professeur G. DOUMEINGTS

à

Messieurs les Professeurs :

P. BAYLOU  
B. BERGEON  
J.-P. BOURRIERES  
Y. DUTUIT  
M. MONSION  
M. NAJIM  
A. OUSTALOUP

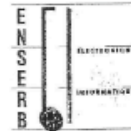
GD/MM/037

Cher Collègue,

Je vous demande de me retourner dans les meilleurs délais la déclaration ci-jointe.

Avec mes cordiales salutations.

Guy DOUMEINGTS



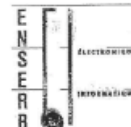


Je soussigné.....déclare :

- adhérer au schéma directeur scientifique de l'UMR en cours de reconnaissance tel qu'il a été défini et expertisé par le CNRS,
- ne pas susciter, alimenter, ni soutenir une polémique pouvant nuire au crédit scientifique de l'UMR, afin d'en préserver l'unité.

Fait à Talence, le 4 avril 2001

Signature





### COMPTE RENDU DE REUNION

#### Version validée

Date : Mercredi 4 avril 2001

Présents : Jean-Paul BOURRIERES, Guy DOUMEINGTS, Yves DUTUIT, Michel MONSION,

Invité E.S.I. : Mohamed NAJIM

Représentant Maître de Conférence : Philippe GIRARD

Invité à participer : Benoît BERGEON

L'objectif de cette réunion était de connaître la position de Benoît BERGEON sur l'affaire qui nous concerne.

G. DOUMEINGTS a résumé la situation et rappelé le contenu des précédents comptes-rendus, en particulier les faits reprochés à Benoît BERGEON.

B. BERGEON déclare que depuis la création du LAP en 1991, il a toujours contribué positivement à son développement. Il est prêt à continuer.

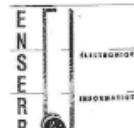
Il conteste les faits qui lui sont reprochés :

- Il ne s'est pas associé à la polémique déclenchée par MONTSENY : il a simplement communiqué deux références, ce qui explique les remerciements de MONTSENY dans le papier distribué à AUTRANS (Journées du GRD Automatique),
- Il n'a pas fait les déclarations rapportées au Comité du LAP le 15 janvier dernier.

Cette affirmation est contestée par J.P. BOURRIERES et M. MONSION.

B. BERGEON affirme que deux personnes peuvent attester qu'il n'a pas fait ces déclarations.

Il confirme néanmoins que, de même que A. OUSTALOUP porte des critiques scientifiques contre les approches H sur lesquelles travaille l'équipe ARIA du LAP, il ne s'interdit pas les critiques scientifiques sur l'approche CRONE.



J.P. BOURRIERES souligne que les paroles peuvent être mal interprétées, mais que l'intervention auprès d'un jeune collègue (X. MOREAU) n'est pas admissible.

La polémique déclenchée par MONTSENY pouvait avoir des conséquences très graves vis-à-vis de la candidature UMR. Tout soutien à cette polémique d'un membre du LAP est donc inadmissible.

Y. DUTUIT regrette et déplore ce qui s'est passé : cette situation a menacé la pérennité du laboratoire.

G. DOUMEINGTS demande :

- que les collègues signent la charte proposée,
- que B. BERGEON s'engage de façon non équivoque et fournisse une déclaration sur le fait qu'il n'a jamais participé à la polémique.

M. NAJIM estime que la réunion du Comité de Direction du 2 avril a laissé un goût très amer du fait de la violence des propos échangés. Il souhaite que cela ne se renouvelle pas.

G. DOUMEINGTS demande :

- que tous les professeurs de l'UMR signent la charte.
- que Benoît BERGEON fasse la déclaration demandée.

Talence, le mercredi 23 mai 2001

G. DOUMEINGTS